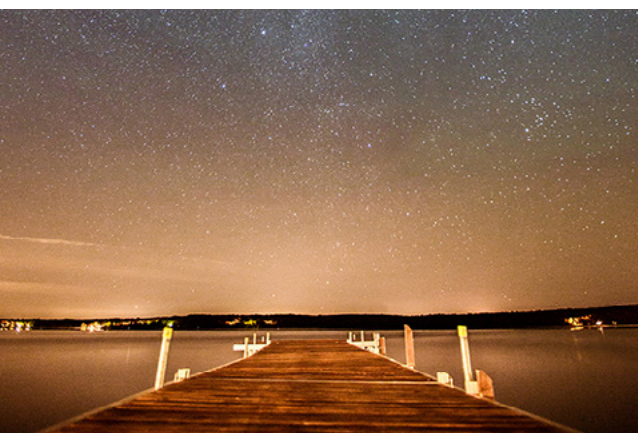


SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

PORTRAIT RÉGIONAL DE L'HABITATION

12 – RÉGION ADMINISTRATIVE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES



Portrait régional de l'habitation : 12 – Région administrative de Chaudière-Appalaches

Société d'habitation du Québec

Édifice Marie-Guyart
Aile Jacques-Parizeau, 3^e étage
1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau
Québec (Québec) G1R 5E7
Téléphone : 1 800 463-4315
Télécopieur : 418 643-4560
Sans frais au Québec : 1 800 463-4315
Courriel : infoshq@shq.gouv.qc.ca



(SHQ)



SocietehabitationQuebec



HabitationSHQ

Coordination du contenu et des données statistiques

Direction de la planification et des études stratégiques

Coordination de l'édition et conception graphique

Direction des communications et des relations externes

Photographies de la couverture

Chaudière-Appalaches © TQ/DF Design Production

Chaudière-Appalaches © TQ/Bouchard, Claude

Lieu historique national de la Grosse-Île-et-le-Mémorial-des-Irlandais, Chaudière-Appalaches © TQ/Dupuis, Mathieu

Maison Pierre-Lacroix, Chaudière-Appalaches © TQ/Bouchard, Claude

Illustrations

Shutterstock

Ce document peut être téléchargé à partir du site Web de la
Société d'habitation du Québec au www.habitation.gouv.qc.ca.

ISBN : 978-2-550-88551-1

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

© Gouvernement du Québec, 2021

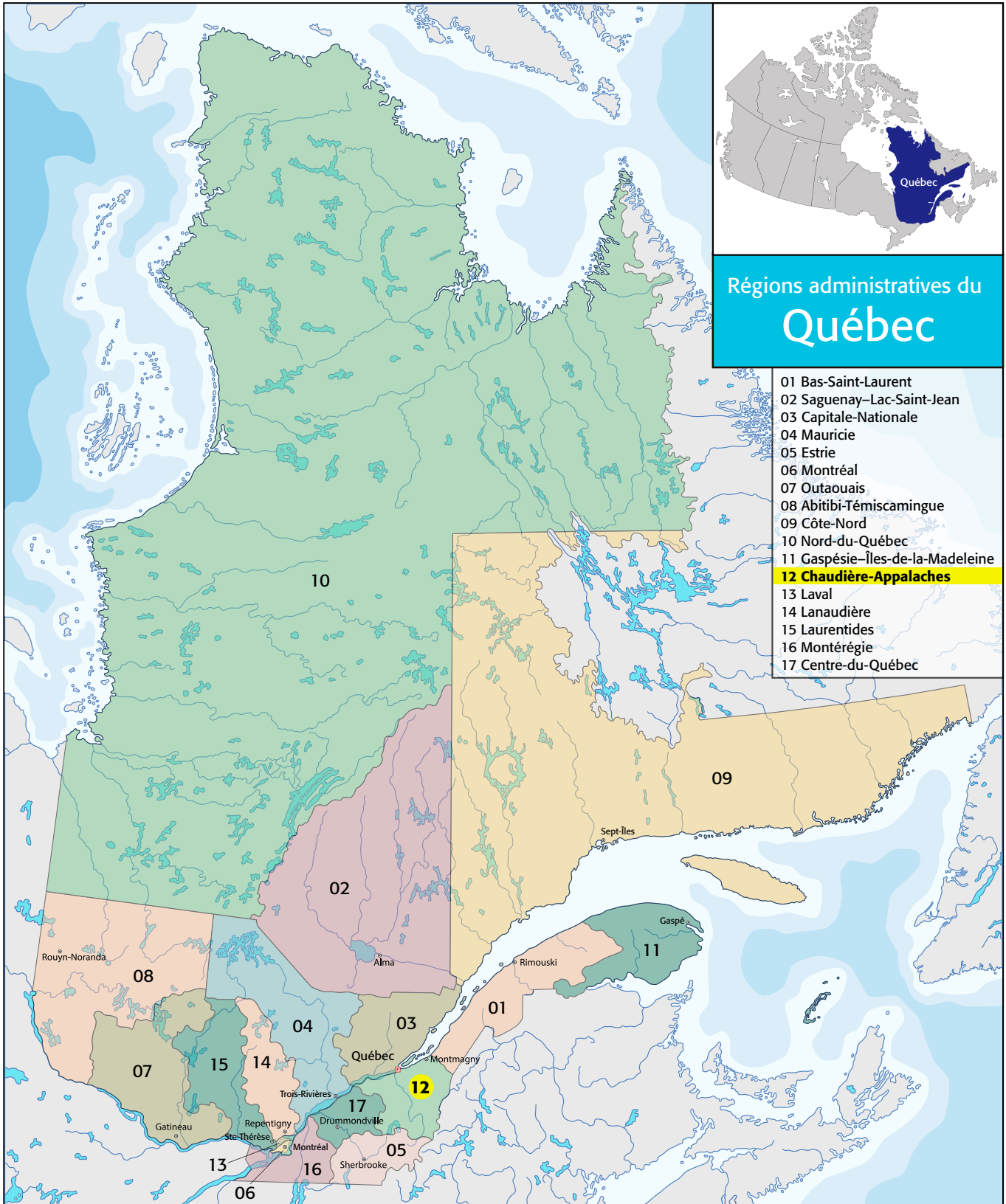


TABLE DES MATIÈRES

MISE EN CONTEXTE	1
DÉFINITIONS	2
AXE DÉMOGRAPHIQUE	5
POPULATION	5
Projection de la croissance de la population, 2016-2041	6
Poids des groupes d'âge, 2016 et projection 2041	6
MÉNAGES PRIVÉS	7
Projection de la croissance du nombre de ménages, 2016-2041	7
Répartition des ménages selon leur taille, 2016.....	7
Mode d'occupation des ménages, 2016.....	8
IMMIGRATION ET NAISSANCES.....	9
Proportion, par région administrative, de la totalité des migrants internationaux accueillis par le Québec de 2011 à 2016.....	9
Évolution de la part des immigrants accueillis par le Québec qui s'établissent dans la RA de Chaudière-Appalaches.....	9
Indice synthétique de fécondité et taux de mortalité, 2018.....	10
AXE ÉCONOMIQUE	11
REVENU ET LOGEMENT	11
Revenu total annuel médian des ménages, 2015.....	11
Proportion de ménages en situation de faible revenu selon le mode d'occupation, 2015	12
Taux de chômage et d'emploi, 2019.....	12
Ménages ayant des besoins impérieux en logement selon le type de besoin et le mode d'occupation, 2016.....	13
Type de réparations nécessaires selon la période de construction, 2016.....	14
Proportion de ménages consacrant plus de 30 % et plus de 50 % de leur revenu à se loger, 2016.....	15
MARCHÉ DE L'HABITATION	16
Mises en chantier par marché visé, 2019	17
Ratio salaire hebdomadaire médian/paiement hypothécaire mensuel type, 2018	18
Prix médian des propriétés selon le type, T1 2019 à T1 2020	19
MARCHÉ LOCATIF PRIVÉ.....	20
Taux d'inoccupation et loyer moyen des logements locatifs selon le nombre de chambres à coucher, 2019	20
INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE, 2016.....	21
Indice de vitalité économique des MRC de la RA de Chaudière-Appalaches, 2016.....	21

AXE SOCIOPOLITIQUE.....	22
BESOINS EN MATIÈRE D'HABITATION ET DE SERVICES.....	22
Taux d'incapacité, EQLAV 2010-2011	22
RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS.....	22
PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE D'OCCUPATION ET DE VITALITÉ DU TERRITOIRE	22
PROGRAMMES DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC.....	23
AIDE AU LOGEMENT.....	23
Délai d'attente moyen pour l'obtention d'un HLM public ou d'un supplément au loyer régulier au 31 décembre 2018	24
AIDE AU PAIEMENT DU LOYER.....	26
AIDE À LA RÉNOVATION ET À L'ADAPTATION DE DOMICILE.....	27
APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET MUNICIPALES.....	28
WEBOGRAPHIE.....	29



Moulin de Beaumont, Chaudière-Appalaches © TQ/Bouchard, Claude

MISE EN CONTEXTE

Le portrait régional de la région administrative (RA) de Chaudière-Appalaches présenté dans les prochaines pages s'inscrit dans l'objectif que s'est fixé la Société d'habitation du Québec (SHQ) d'enrichir et de diffuser les connaissances en habitation au Québec, en colligeant l'information sur les conditions d'habitation des ménages québécois et en la rendant accessible dans un format simple, clair et intelligible à un vaste public.

Il s'inscrit également dans la volonté de la SHQ de devenir une source d'information pour les acteurs du milieu de l'habitation, volonté exprimée dans l'axe I de son Plan de développement des connaissances (Réaliser des activités de veille et des études stratégiques) adopté en 2018-2019.

C'est dans cette optique que la SHQ dresse les portraits régionaux de l'habitation des 17 RA du Québec, en les situant dans le contexte de l'ensemble de la province. Ces portraits visent à établir, à partir de données statistiques, un diagnostic quant à l'état actuel du marché (offre et demande) de l'habitation et quant aux besoins en logements dans les différentes RA. Ils sont divisés en quatre parties : l'axe démographique, l'axe économique, l'axe sociopolitique et les programmes de la SHQ.

Note : Les statistiques non reliées à une source proviennent de données acquises par la SHQ auprès d'organismes externes, dont ses différents mandataires et partenaires et Statistique Canada.

Les données de ce document sont mises à jour annuellement.

DÉFINITIONS

Besoins impérieux en matière de logement : « On dit d'un ménage qu'il éprouve des "besoins impérieux en matière de logement" si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'occupation (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité.

Les normes d'occupation se définissent de la manière suivante :

- ▶ Un logement est de qualité convenable si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures.
- ▶ Un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement.
- ▶ Un logement est de taille convenable s'il compte suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage étant donné sa taille et sa composition, d'après les prescriptions de la Norme nationale d'occupation (NNO).

Sont pris en considération dans l'évaluation des "besoins impérieux en matière de logement" uniquement les ménages privés non agricoles, hors réserve et propriétaires ou locataires qui ont un revenu positif et dont le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à 100 %.

Les ménages non familiaux dont la personne de référence est âgée de 15 à 29 ans et aux études ne sont pas considérés comme ayant des "besoins impérieux en matière de logement", peu importe leur situation de logement. Il est estimé que les études sont une étape de transition et donc que les faibles revenus gagnés par les ménages composés d'étudiants sont une situation temporaire¹. »

Chômage : « Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence :

- ▶ n'avaient pas de travail, mais avaient cherché du travail au cours des quatre dernières semaines se terminant avec la période de référence et étaient disponibles pour travailler;
- ▶ avaient été mises à pied temporairement à cause de la conjoncture économique, mais s'attendaient à être rappelées au travail et étaient disponibles pour travailler; ou
- ▶ étaient sans emploi, mais avaient un emploi devant commencer dans les quatre semaines à compter de la période de référence et étaient disponibles pour travailler². »

Emploi : « Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence :

- ▶ effectuaient un travail quelconque dans le cadre d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré accompli pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui effectuaient un travail familial, lequel est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnels appartenant à un membre apparenté du même ménage et exploité par ce dernier; ou

¹ Statistique Canada. *Plan de diffusion et aperçu des concepts de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018*. 2019.

² Statistique Canada. *Guide de l'Enquête sur la population active – 2020*. 2020.

- ▶ avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. Cette catégorie exclut les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, et celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure)³. »

Incapacité : « Chez les adultes, le concept d'incapacité renvoie à la réduction (partielle ou totale) de la capacité de réaliser certaines fonctions ou tâches de la vie quotidienne, comme entendre, voir, parler, marcher ou manier des objets. Il inclut aussi des limitations sur le plan des fonctions cognitives (comme les difficultés de mémoire, les troubles d'apprentissage, la déficience intellectuelle ou les troubles envahissants de développement) ainsi que des limitations d'activités à la maison, à l'école ou au travail ou encore dans les déplacements, les sports ou les loisirs, en raison d'un état ou d'un problème de santé physique de longue durée (plus de six mois), d'une part, ou en raison d'un trouble émotif, psychologique ou psychiatrique de longue durée, d'autre part. Un adulte n'est pas considéré comme ayant une incapacité si l'utilisation d'une aide technique lui permet de surmonter sa déficience⁴. »

Indice de vitalité économique : « Moyenne géométrique des variables normalisées de trois indicateurs, à savoir le taux de travailleurs, le revenu total médian des particuliers et le taux d'accroissement annuel moyen de la population sur cinq ans. Ces indicateurs représentent chacun une dimension essentielle de la vitalité économique, respectivement le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique.

Lorsque l'indice présente une valeur négative, cela signifie généralement que la localité accuse un retard en matière de vitalité économique par rapport à la majorité des localités québécoises de 40 habitants et plus. À l'inverse, lorsqu'elle est positive, cela indique que la localité performe généralement mieux que la plupart des localités.

L'analyse des quintiles permet de dégager les différences qui subsistent sur le plan démographique, du revenu des particuliers et du marché du travail. Afin d'apporter un éclairage additionnel sur la situation financière des municipalités, nous comparons également la richesse foncière ainsi que le niveau de dépendance financière à l'égard des transferts gouvernementaux des localités se classant dans le premier et le cinquième quintile⁵. »

Mode d'occupation : « Indique si le ménage possède ou loue son logement privé. Le logement privé peut être situé sur un terrain loué ou faire partie d'une copropriété (communément appelé condominium). On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage détient le logement, même si la totalité du prix n'a pas été versée, par exemple si le logement est grevé d'hypothèque ou d'une autre créance. On considère qu'un ménage loue son logement si aucun membre du ménage ne possède le logement. On considère qu'un ménage loue un logement même si le logement ne fait l'objet d'aucun loyer en espèces ou est loué à un loyer réduit, ou si le logement fait partie d'une coopérative.

Pour des raisons historiques et légales, l'occupation des logements dans les réserves indiennes ou les établissements indiens ne se prête pas à la classification habituelle du mode d'occupation⁶. »

3 *Loc. cit.*

4 ISQ. *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement (EQLAV) 2010-2011 – Utilisation des services de santé et des services sociaux des personnes avec incapacité, volume 2*, p. 40. 2013.

5 ISQ. *Bulletin d'analyse – Indice de vitalité économique des territoires*, p. 1. 2018.

6 Statistique Canada. *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, « Mode d'occupation ». 2017.

Parc de logements : À moins de précisions dans le texte, un parc de logements inclut les logements occupés par des locataires subventionnés et non subventionnés, par des propriétaires et par des copropriétaires.

Revenu total : « Dans le contexte des ménages, le revenu total s'entend des rentrées d'argent de certaines sources pour tous les membres du ménage, avant impôts sur le revenu et autres retenues, au cours d'une période de référence donnée⁷. »

Salaire : « Depuis janvier 1997, des renseignements sont recueillis sur le salaire ou traitement habituel des employés à leur emploi principal. On demande aux répondants de déclarer leur salaire ou traitement, y compris les pourboires et les commissions, avant impôt et autres déductions. Les salaires ou traitements hebdomadaires ou horaires sont calculés conjointement avec les heures de travail par semaine habituellement payées. Les salaires horaires moyens, les salaires hebdomadaires moyens et la répartition des salaires peuvent donc faire l'objet de croisements avec d'autres variables comme l'âge, le sexe, l'éducation, la profession et le statut syndical. Les personnes qui sont rémunérées sur une base horaire sont également identifiées⁸. »

Seuils de faible revenu selon la mesure du faible revenu avant impôt : Ces seuils varient en fonction de la composition des ménages et vont comme suit pour l'année 2015 :

- ▶ 1 personne : 22 505 \$
- ▶ 2 personnes : 31 827 \$
- ▶ 3 personnes : 38 980 \$
- ▶ 4 personnes : 45 011 \$
- ▶ 5 personnes : 50 323 \$
- ▶ 6 personnes et plus : 55 127 \$

Situation d'activité : « Désigne la situation du répondant sur le marché du travail : un membre de la population âgé de 15 ans et plus (à l'exclusion des pensionnaires d'établissements) est soit occupé, soit en chômage, soit inactif⁹. »

Taux d'activité : « Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans ou plus. Un taux d'activité élevé signifie qu'une proportion importante de la population en âge de travailler est en emploi ou activement à la recherche d'un emploi¹⁰. »

Taux de chômage : « Nombre de chômeuses et de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active¹¹. »

Taux d'emploi : « Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population de 15 ans ou plus¹². »

7 *Ibid.*, « [Revenu total](#) ».

8 Statistique Canada. [Guide de l'Enquête sur la population active – 2020](#). 2020.

9 *Loc. cit.*

10 Emploi-Québec. [Définitions – Enquête sur la population active](#). 2019.

11 *Loc. cit.*

12 *Loc. cit.*



Chaudière-Appalaches © TQ/Dupuis, Mathieu

AXE DÉMOGRAPHIQUE

POPULATION

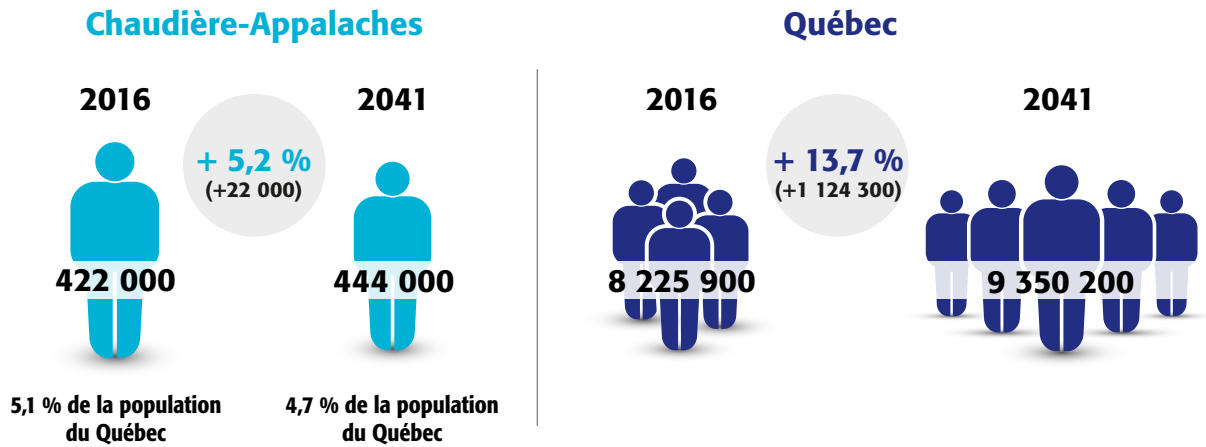
Selon les plus récentes projections¹³ de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la population de la RA de Chaudière-Appalaches devrait connaître une modeste augmentation de 5,2 % de 2016 à 2041, pour atteindre 444 000 habitants¹⁴. Cette variation est inférieure à celle de 13,7 % prévue pour le Québec pour la même période et implique que le poids relatif de la RA dans le Québec diminuera de 0,4 point de pourcentage d'ici à 2041¹⁵.

13 Les projections de l'ISQ sont basées sur trois scénarios : le scénario de référence (A), qui rassemble les hypothèses issues de la tendance moyenne des dernières années; le scénario faible (D), qui regroupe les hypothèses les moins favorables à la croissance; et le scénario fort (E), qui regroupe les hypothèses les plus favorables à la croissance. C'est le scénario de référence qui est utilisé aux fins des portraits régionaux produits par la SHQ.

14 ISQ. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066, p. 34, Tableau 3.1.* 2019.

15 Les dernières projections démographiques de l'ISQ sont basées sur la population au 1^{er} juillet 2016, donnée qui provient de la nouvelle série d'estimations de population produite par Statistique Canada sur la base des comptes du recensement de 2016. Il ne faut pas confondre les données de cette nouvelle série d'estimations avec les données du recensement de 2016.

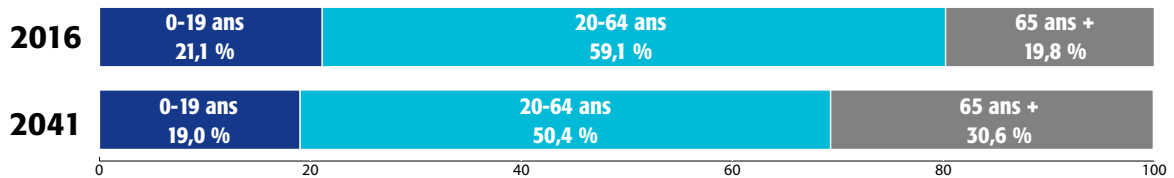
Projection de la croissance de la population, 2016-2041



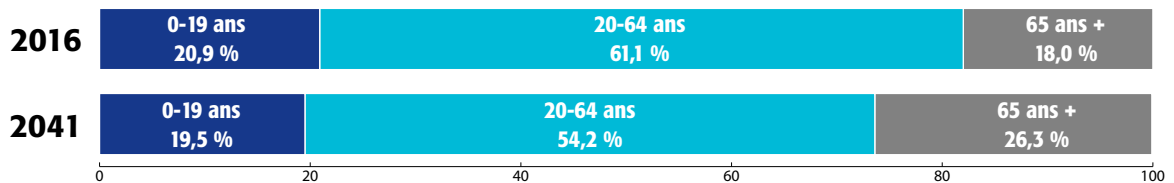
D'ici 2041, la population de la RA de Chaudière-Appalaches connaîtra un vieillissement plus marqué que celui de la population du Québec. En effet, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus dans la RA passera de 19,8 % à 30,6 % entre 2016 et 2041, une proportion supérieure à celle prévue pour le Québec¹⁶. L'âge moyen était de 43,0 ans dans la RA, alors qu'il était de 41,9 ans au Québec en 2016. Il est prévu que l'âge moyen des habitants de la RA sera de 48,0 ans en 2041, comparativement à 45,7 ans pour l'ensemble des Québécois¹⁷.

Poids des groupes d'âge, 2016 et projection 2041

Chaudière-Appalaches



Québec

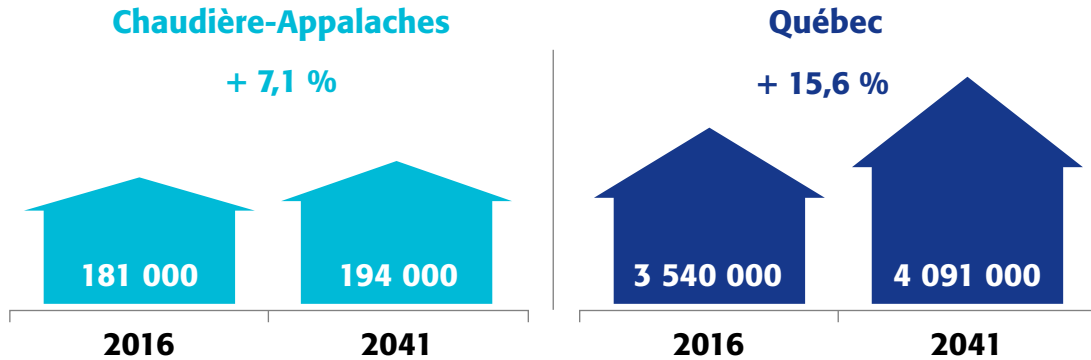


¹⁶ ISQ. *Op. cit.*, p. 39, Figure 3.4.

¹⁷ *Ibid.*, p. 42, Tableau 3.3.

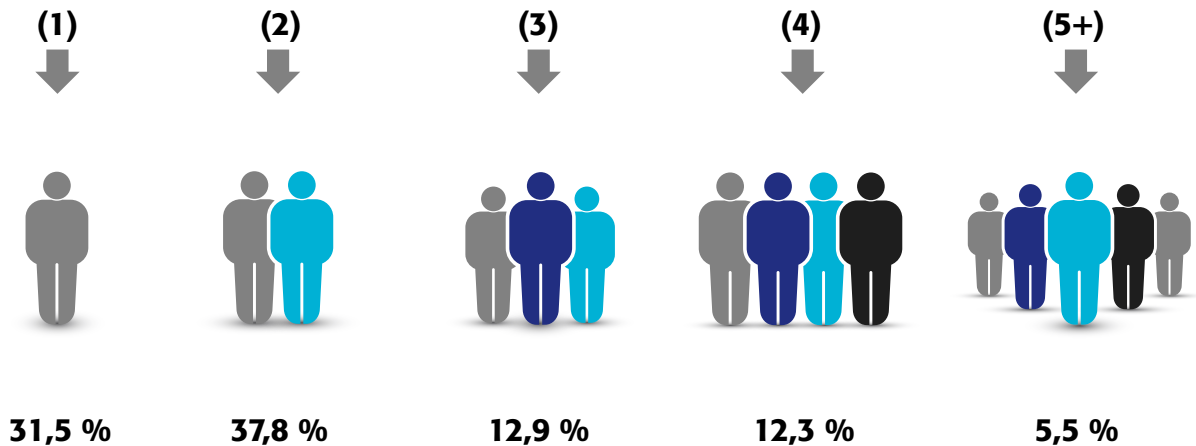
MÉNAGES PRIVÉS

Projection de la croissance du nombre de ménages, 2016-2041



L'ISQ prévoit une augmentation de 15,6 % du nombre de ménages au Québec entre 2016 et 2041¹⁸. Cette augmentation sera toutefois moins importante dans la RA de Chaudière-Appalaches (7,1 %) ¹⁹.

Répartition des ménages selon leur taille, 2016



En 2016, plus des deux tiers des ménages de la RA comptaient un (31,5 %) ou deux (37,8 %) individus, soit une proportion semblable à celle du Québec, dont 33,4 % des ménages comptaient une personne et 34,8 % en comptaient deux²⁰. Toujours en 2016, 28,0 % des ménages étaient dirigés par une personne de 65 ans ou plus dans la RA, comparativement à 26,0 % au Québec²¹. L'ISQ prévoit qu'en 2041, 40,0 % des ménages de la RA et 36,0 % de ceux du Québec seront dirigés par une personne âgée de 65 ans ou plus²².

18 *Ibid.*, p. 54, Tableau 4.3.

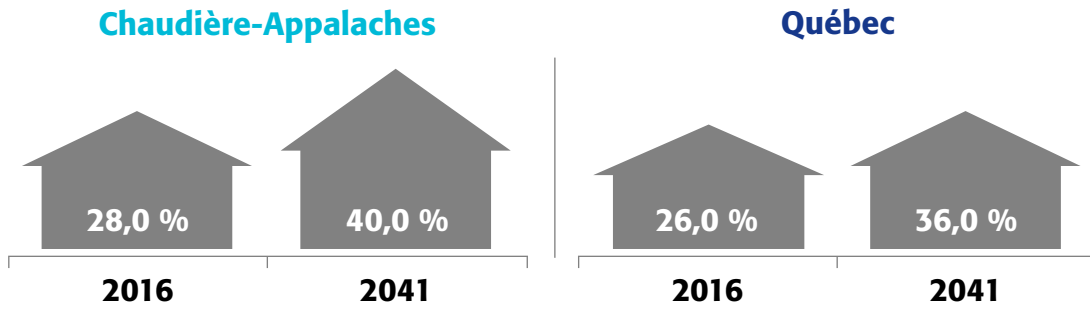
19 *Loc. cit.*

20 Données sur les ménages privés non agricoles vivant hors réserves indiennes et dont le revenu total excède zéro.

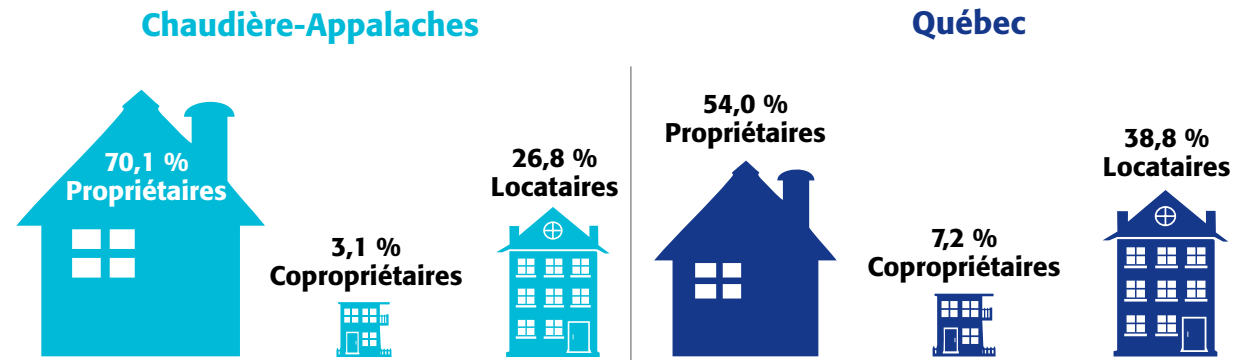
21 ISQ. *Op. cit.*, p. 53, Tableau 4.2.

22 *Loc. cit.*

Ménages dirigés par une personne de 65 ans ou plus, 2016 et projection 2041



Mode d'occupation des ménages, 2016

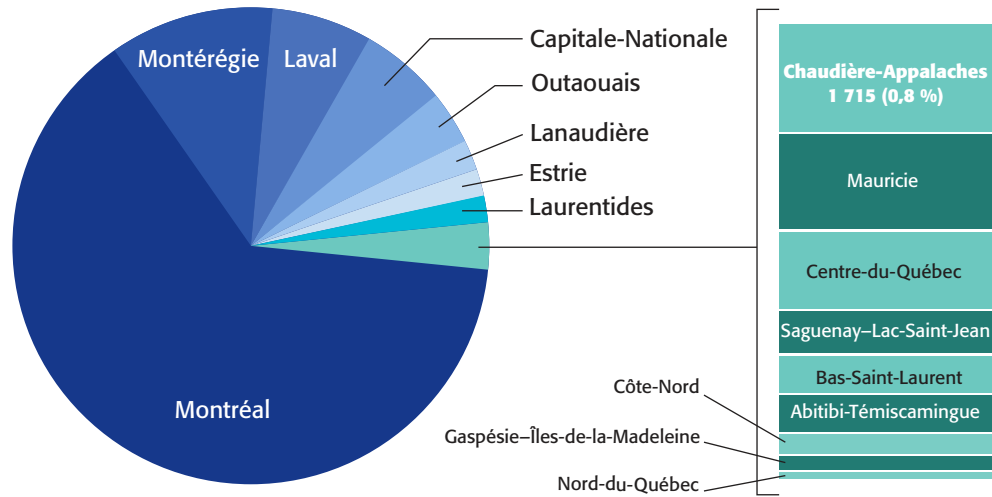


En 2016, le taux de propriété²³ était de 73,2 % dans la RA et de 61,2 % au Québec. Cette RA arrive à la 3^e place du palmarès des RA du Québec dont le taux de propriété est le plus élevé.

23 Le taux de propriété comprend la catégorie des propriétaires et celle des copropriétaires.

IMMIGRATION ET NAISSANCES

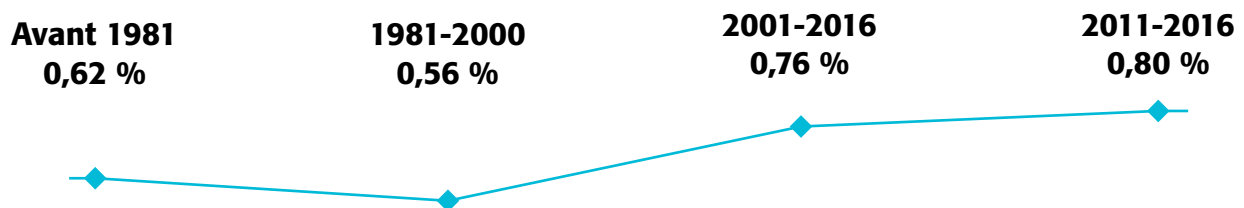
Proportion, par région administrative, de la totalité des migrants internationaux accueillis par le Québec de 2011 à 2016



Parmi les immigrants internationaux ayant choisi le Québec entre 2011 et 2016²⁴, 0,8 % se sont établis dans la RA, soit une proportion nettement inférieure à son poids démographique dans la province (5,1 %). En 2016, 1,8 % des habitants de la RA étaient nés hors du Canada, une proportion inférieure à celle du Québec (13,7 %)²⁵. Comme démontré dans le graphique ci-dessous, la proportion des immigrants que le Québec accueille et qui choisissent la RA est en légère hausse par rapport à sa moyenne historique.

Les migrations interrégionales projetées expliquent en partie les prévisions démographiques pour la RA. À cet égard, au cours de l'année 2017-2018, la RA a connu des gains de 974 personnes, soit 0,23 % de sa population²⁶.

Évolution de la part des immigrants accueillis par le Québec qui s'établissent dans la RA de Chaudière-Appalaches



24 Statistique Canada. *Profil du recensement*, Recensement de 2016 – Chaudière-Appalaches [Région économique], Québec et Québec [Province], Thème : Immigration et citoyenneté – Statut d'immigrant et la période d'immigration, 2016.

25 *Ibid.*, Thème : Immigration et citoyenneté – Immigrants, taux.

26 ISQ. *Coup d'œil sociodémographique*, « La migration interrégionale au Québec en 2017-2018 : les gains continuent d'augmenter dans les Laurentides et en Montérégie », février 2019, numéro 68, p. 4, Figure 3. 2019.

Indice synthétique de fécondité et taux de mortalité, 2018

Parmi les autres facteurs ayant une incidence sur la croissance de la population de la RA, on compte l'indice synthétique de fécondité (ISF) et le taux de mortalité. En 2018, l'ISF de la RA (1,80 enfant par femme) était supérieur à celui du Québec (1,59)²⁷. Quant au taux de mortalité, celui de la RA était de 8,3 décès pour 1 000 habitants en 2018, comparativement à 8,2 au Québec²⁸.

Chaudière-Appalaches



Québec



27 ISQ. *Données sociodémographiques en bref*, « Naissances, décès et mariages au Québec en 2018 – Données provisoires », juin 2019, volume 23, numéro 3, p. 6, Figure 4. 2019.

28 ISQ. Statistiques et publications – *Taux de natalité, de mortalité et de nuptialité par région administrative, Québec, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006-2019*. 2020.



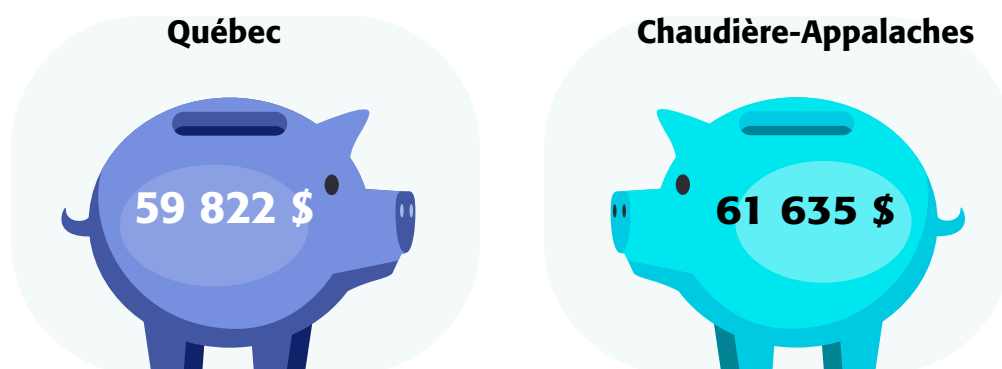
Chaudière-Appalaches © TQ/Marcoux, Yves

AXE ÉCONOMIQUE

REVENU ET LOGEMENT

Pour 2015, le revenu total (voir section Définitions) annuel médian des ménages de la RA atteignait 61 635 \$, alors qu'il était de 59 822 \$ pour les ménages québécois. Les ménages de la RA avaient donc un revenu total annuel médian plus élevé de près de 3 %²⁹ que celui des Québécois dans leur ensemble³⁰.

Revenu total annuel médian des ménages, 2015

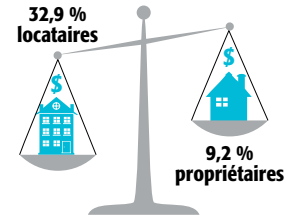


29 Le calcul pour obtenir 3,0 % est ainsi fait : $[(\text{Revenu total médian des Québécois} - \text{Revenu total médian des habitants de la RA}) / \text{Revenu total médian des Québécois}] * 100$.

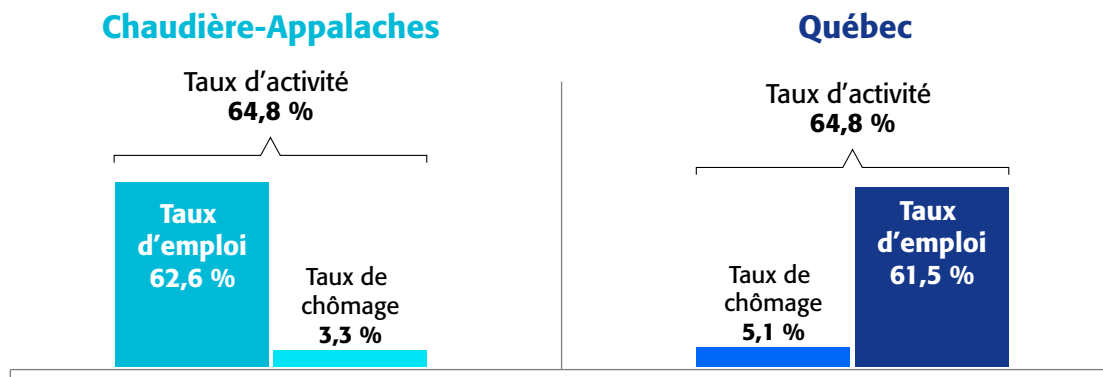
30 Statistique Canada. *Op. cit.*, Thème : Revenu – Revenu total médian des ménages en 2015, 2016.

Proportion de ménages en situation de faible revenu selon le mode d'occupation, 2015

En 2015, la proportion de ménages en situation de faible revenu selon la mesure du faible revenu avant impôt (voir section Définitions) était de 15,6 % dans la RA, une proportion nettement inférieure à celle du Québec (19,2 %). Il existe cependant de grandes disparités dans la RA entre les propriétaires³¹, dont 9,2 % se trouvent sous le seuil de faible revenu, et les locataires³², dont 32,9 % sont dans la même situation.



Taux de chômage et d'emploi, 2019



En 2019, l'ISQ estimait que le taux de chômage était de 3,3 % dans la RA de Chaudière-Appalaches, un taux inférieur à celui du Québec (5,1 %) ³³. Le taux d'emploi (62,6 %) (voir section Définitions) de la RA était supérieur à celui de la province (61,5 %), alors que le taux d'activité (64,8 %) (voir section Définitions) de la RA était identique à celui du Québec ³⁴.

31 Propriétaires et copropriétaires.

32 Locataires en logements subventionnés et en logements non subventionnés.

33 ISQ. *Op. cit.*, Taux de chômage, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2009-2019, 2020.

34 *Ibid.*, Taux d'emploi, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2009-2019 et Taux d'activité, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2009-2019, 2020.

Ménages ayant des besoins impérieux en logement selon le type de besoin et le mode d'occupation, 2016

Les ménages propriétaires de la RA de Chaudière-Appalaches étaient en 2016 moins nombreux à vivre dans un logement ne correspondant pas aux critères d'abordabilité que ceux de la province, alors qu'ils étaient plus nombreux que ces derniers à résider dans un logement de qualité insuffisante.

Quant aux ménages locataires de la RA, ils étaient proportionnellement moins nombreux que les ménages locataires québécois à résider dans un logement dont la taille était insuffisante. Par ailleurs, alors que 26,8 % des ménages de la RA étaient locataires, ceux-ci représentaient 67,7 % des ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement (voir section Définitions). Ils étaient proportionnellement beaucoup plus nombreux que les propriétaires à éprouver ce type de besoins.

On constate aussi que le type de besoins impérieux en matière de logement auquel la majorité des ménages de la RA et du Québec fait face est celui de l'abordabilité³⁵.

	Chaudière-Appalaches					
	Propriétaires		Locataires		Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Nombre de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement	2 785	32,2	5 850	67,7	8 640	100,0
Ayant au moins / entre autres :	N^{bre}	%	N^{bre}	%	N^{bre}	%
• un problème de qualité	630	22,6	535	9,1	1 165	13,5
• un problème de taille	55	2,0	135	2,3	190	2,2
• un problème d'abordabilité	2 375	85,3	5 555	95,0	7 935	91,8

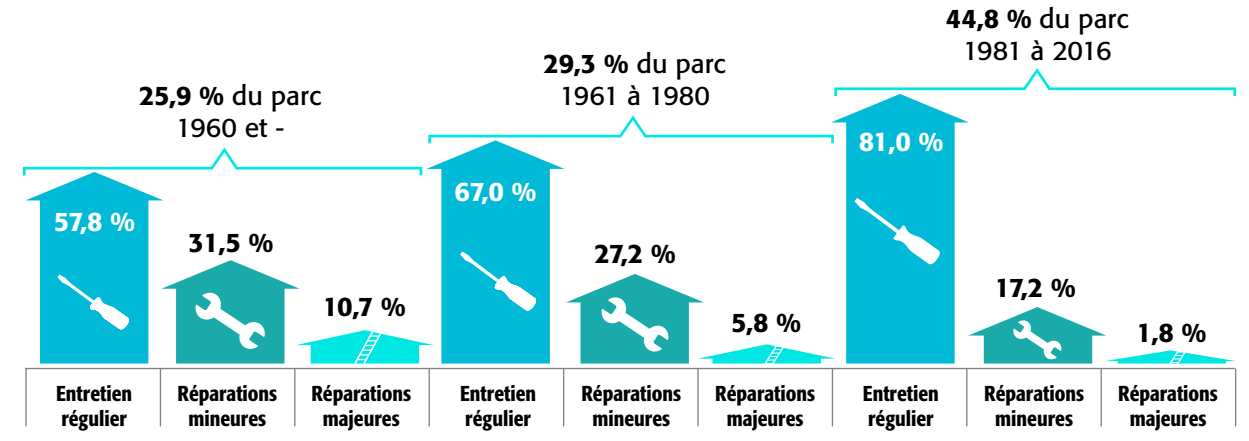
	Province de Québec					
	Propriétaires		Locataires		Total	
	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%	N ^{bre}	%
Nombre de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement	61 465	20,1	244 120	79,9	305 590	100,0
Ayant au moins / entre autres :	N^{bre}	%	N^{bre}	%	N^{bre}	%
• un problème de qualité	10 715	17,4	26 920	11,0	37 640	12,3
• un problème de taille	2 035	3,3	23 290	9,5	25 325	8,3
• un problème d'abordabilité	55 885	90,9	228 925	93,8	284 810	93,2

* Un ménage peut avoir plusieurs types de besoins. C'est pourquoi la somme des pourcentages dépasse 100 %.

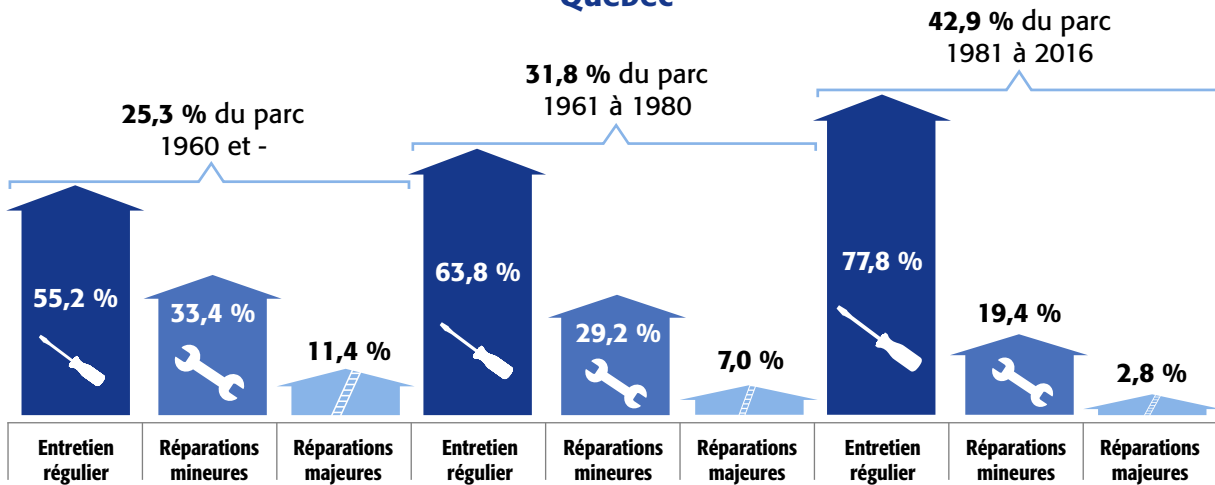
35 En raison d'un procédé d'arrondissement aléatoire employé par Statistique Canada afin d'assurer la confidentialité des données, il est possible que l'addition des ménages locataires et propriétaires donne une somme différente (+/- 20) de ce que le tableau indique. Pour plus de renseignements sur cette méthode, vous référer au site de [Statistique Canada](http://www.statistique.ca).

Type de réparations nécessaires selon la période de construction, 2016

Chaudière-Appalaches

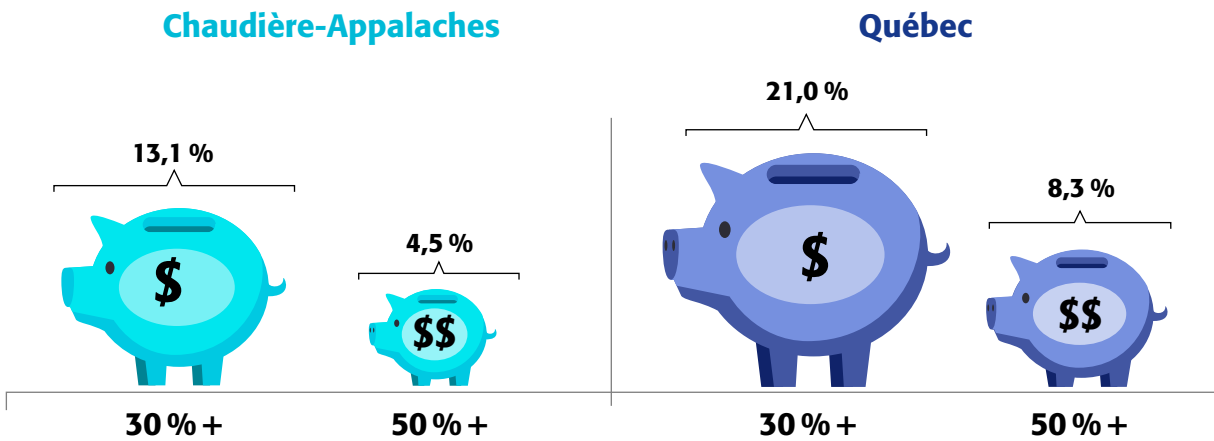


Québec



Le parc de logements (voir section Définitions) de la RA de Chaudière-Appalaches a un âge comparable à celui du Québec. Environ 55 % du parc de la RA a été construit avant 1981, comparativement à 57 % pour le parc du Québec. Les logements ayant été construits avant 1981 sont généralement plus nombreux à requérir des réparations majeures; malgré cela, la RA affiche un taux de logements nécessitant des réparations majeures (5,3 %) inférieur à celui de la province (6,3 %).

Proportion de ménages consacrant plus de 30 % et plus de 50 % de leur revenu à se loger, 2016



En 2016, 23 290 (13,1 %) ménages de la RA de Chaudière-Appalaches consacraient plus de 30 % de leur revenu au logement, soit le seuil maximal recommandé, et 7 960 (4,5 %) y consacraient plus de 50 %, des proportions nettement inférieures à celles du Québec dans son ensemble. La RA est d'ailleurs parmi celles au Québec qui comptent le moins de ménages consacrant plus de 30 % ou plus de 50 % de leur revenu au logement.

MARCHÉ DE L'HABITATION³⁶

Durant la période de référence³⁷, les conditions du marché³⁸ de l'habitation de la RA étaient favorables aux acheteurs, toutes catégories de marché confondues. Le délai de vente moyen y était nettement plus élevé que la moyenne québécoise dans tous les secteurs du marché.

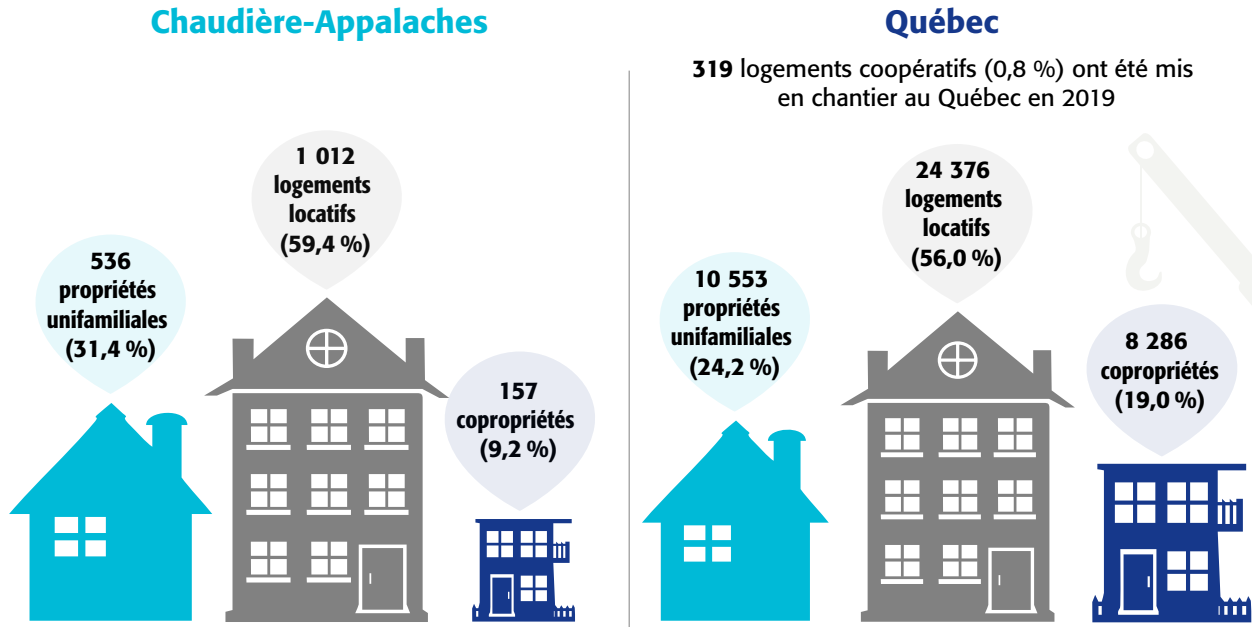
Délais de vente moyen (en jours) – T1 2019 à T1 2020			
Ville	Unifamiliale	Copropriété	Plex (2 à 5 logements)
Chaudière-Appalaches (RA)	138	168	156
RMR de Québec (Rive-Sud)	141	182	143
Montmagny	148	ND	ND
Saint-Georges	133	ND	ND
Sainte-Marie	120	ND	ND
Thetford Mines	98	ND	165
Québec (province)	95	87	98

36 Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec. [Marché immobilier – Baromètre du marché résidentiel](#), et Centris. [Statistiques immobilières](#). 2020.

37 Période d'un an allant de la fin du 1^{er} trimestre 2019 (T1 2019) à la fin du 1^{er} trimestre 2020 (T1 2020).

38 Les conditions du marché sont basées sur le nombre de mois d'inventaire théorique restant si le rythme de vente des propriétés devait rester stable par rapport à la moyenne des ventes au cours des 12 derniers mois et qu'aucune propriété n'était ajoutée au marché. Le marché est ainsi jugé : pour un nombre de mois d'inventaire restant calculé supérieur à 10, favorable aux acheteurs; entre 8 et 10 mois, équilibré; moins de 8 mois, favorable aux vendeurs. Par exemple, pour la période de référence, un marché où chaque mois, en moyenne, 128 propriétés auraient été à vendre et 24,3 propriétés se seraient vendues, le nombre de mois d'inventaire estimé serait de 5,3, soit 128/24,3.

Mises en chantier par marché visé, 2019



Les mises en chantier³⁹ dans la RA représentaient 3,9 % des mises en chantier provinciales (43 534) en 2019, une part inférieure à son poids démographique en ménages au Québec⁴⁰. Cela concorde avec les projections de croissance démographique plus modestes dans la RA qu'au Québec. Par marchés visés, celui des unifamiliales représentait 5,1 % des mises en chantier provinciales du même secteur, une proportion identique au poids démographique en ménages de la RA au Québec (5,1 %), tandis que le secteur locatif en représentait 4,2 %. Le secteur des copropriétés a quant à lui été beaucoup moins actif que la moyenne provinciale, avec 157 logements construits représentant 1,9 % des mises en chantier de ce marché au Québec, alors que le secteur coopératif a été inactif.

39 Données non exhaustives basées sur les municipalités prises en compte par le *Relevé des mises en chantier et des achèvements* de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

40 SCHL. *Portail de l'information sur le marché de l'habitation* – Marché du neuf – Mises en chantier d'habitations (données réelles). 2019. Données sur les centres urbains de plus de 10 000 habitants.

Ratio salaire hebdomadaire médian/paiement hypothécaire mensuel type, 2018



En 2018, le ratio entre le salaire hebdomadaire médian⁴¹ et le paiement hypothécaire mensuel type dans la RA de Chaudière-Appalaches correspondait à un indice de 0,95⁴². Ce ratio est jugé relativement favorable à l'accès à la propriété, puisque cela signifie qu'en moyenne, pour avoir accès à la propriété, un habitant de la RA doit y consacrer 24,21 % de son revenu (voir calcul de conversion ci-bas). Selon ce ratio, l'accès à la propriété est donc plus facile dans la RA que dans le reste du Québec.

Au cours de la période de 5 ans allant de 2013 à 2018, le ratio d'accessibilité de la RA est resté stable. Toutefois, de 2017 à 2018, ce ratio a chuté de 5 %. Malgré cela, la RA se compare toujours avantageusement par rapport à la majorité des RA du Québec et réussit mieux que la moyenne québécoise en la matière.

.....

Calcul de conversion du ratio

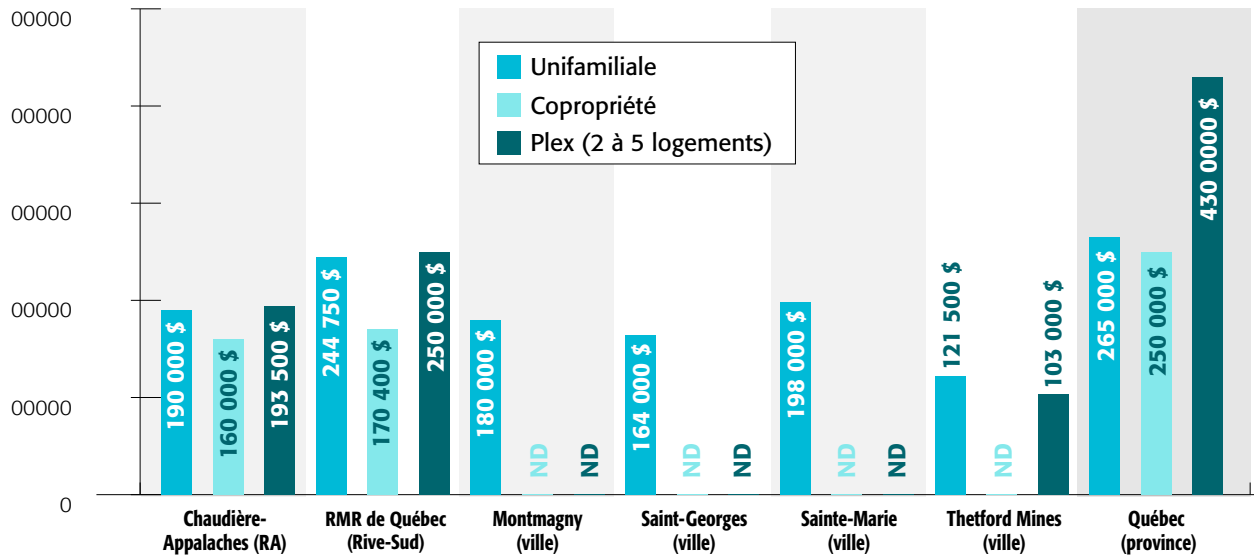
0,95 = Indice de la RA de Chaudière-Appalaches (Salaire hebdomadaire/paiement mensuel = 0,95), donc **1 paiement mensuel/0,95*100 = % du salaire hebdomadaire** nécessaire pour acquitter un paiement hypothécaire mensuel type, donc **105,26 %/(NB de semaines dans un mois = 4,3482) = % du salaire mensuel médian nécessaire pour acquitter un paiement hypothécaire mensuel type (24,21 %)**.

.....

41 Salaire des employés selon la permanence de l'emploi et la couverture syndicale, données mensuelles non désaisonnalisées, JLR solutions foncières.

42 JLR solutions foncières. *Évolution de l'accès à la propriété au Québec et tendances régionales*, p. 5. 2018.

Prix médian des propriétés selon le type, T1 2019 à T1 2020



Analyse comparative avec les données du Québec⁴³

Le prix médian⁴⁴ des propriétés unifamiliales était de 190 000 \$ dans la RA de Chaudière-Appalaches et de 265 000 \$ au Québec.

Le prix médian des copropriétés était pour sa part de 160 000 \$ dans la RA, comparativement à 250 000 \$ au Québec.

Quant aux plex de 2 à 5 logements, leur prix médian était de 193 500 \$ dans la RA, comparativement à 430 000 \$ au Québec.

⁴³ Centris. [Statistiques immobilières](#) (données sur les régions administratives et les villes). 2020.

⁴⁴ Mesuré sur une période d'un an allant de la fin du 1^{er} trimestre 2019 à la fin du 1^{er} trimestre 2020.

MARCHÉ LOCATIF PRIVÉ

En octobre 2019, dans la RA, le taux d'inoccupation⁴⁵ des logements locatifs variait grandement selon l'AR et la typologie de logement. Ainsi, les taux globaux d'inoccupation de la ville de Montmagny et de l'AR de Saint-Georges étaient respectivement de 1,5 % et de 1,3 %, des taux très bas. En revanche, ils étaient à un niveau peu préoccupant dans la ville de Lévis (3,3 %) et dans l'AR de Sainte-Marie (2,8 %) et à un niveau plutôt élevé dans l'AR de Thetford Mines (6,8 %). À titre comparatif, le taux d'inoccupation global était de 2,3 % au Québec.

Quant aux loyers mensuels moyens de la RA, ils se situaient à des niveaux inférieurs à ceux du Québec, toutes catégories de logement confondues, dans toutes les AR de la RA et dans la ville de Montmagny. Ils étaient cependant comparables à ceux du Québec à Lévis (RMR de Québec – Rive-Sud), à l'exception des logements de type studio et de 3 chambres à coucher et plus, qui étaient moins chers sur le territoire de la Rive-Sud que dans la province⁴⁶.

Taux d'inoccupation et loyer moyen des logements locatifs selon le nombre de chambres à coucher, 2019

AR		Studio	1 c.c.	2 c.c.	3 c.c.+	Total
Montmagny (ville)	1	0,0 b	1,5 a	1,4 a	–	1,5 a
	2	388 a	491 a	612 a	673 b	582 a
	3	1,4 a	1,9 c	–	–	–
Saint-Georges	1	6,2 b	2,9 b	0,4 a	3,7 d	1,3 a
	2	379 a	446 a	560 a	591 a	531 a
	3	+ 2,8 a	+ 1,6 c	+ 1,0 a	+ 2,5 c	+ 1,4 a
Sainte-Marie	1	0,0 d	3,2 d	1,7 c	7,2 c	2,8 b
	2	346 b	472 a	613 a	677 a	598 a
	3	+ 5,0 c	+ 4,1 d	+ 2,0 a	+ 2,7 b	+ 2,4 a
Thetford Mines	1	28,5 a	9,3 a	4,6 a	2,8 a	6,8 a
	2	420 a	407 a	514 a	542 a	486 a
	3	+ 6,6 b	+ 1,1 a	+ 1,3 a	+ 3,3 b	+ 1,8 a
RMR de Québec (Rive-Sud)	1	–	4,8 c	2,8 b	2,0 c	3,3 c
	2	584 b	726 a	827 a	949 a	818 a
	3	–	+ 3,0 c	+ 1,5 b	–	+ 2,1 b
Province de Québec	1	3,5 c	1,9 a	1,6 a	1,2 a	1,8 a
	2	626 a	716 a	815 a	984 a	800 a
	3	+ 4,0 b	+ 3,4 a	+ 3,0 a	+ 3,0 b	+ 3,2 a

Indicateurs du marché locatif : 1. Taux d'inoccupation (%) 2. Loyer moyen (\$) 3. Variation estimative du loyer moyen (%)

Degré de fiabilité des données : a. Excellent b. Très bon c. Bon d. Passable (utiliser avec prudence)

45 SCHL. *Portail de l'information sur le marché de l'habitation* – Marché locatif primaire – taux d'inoccupation, loyer moyen et variation en (%) du loyer moyen. 2019. Données sur les agglomérations de recensement seulement.

46 *Loc. cit.*



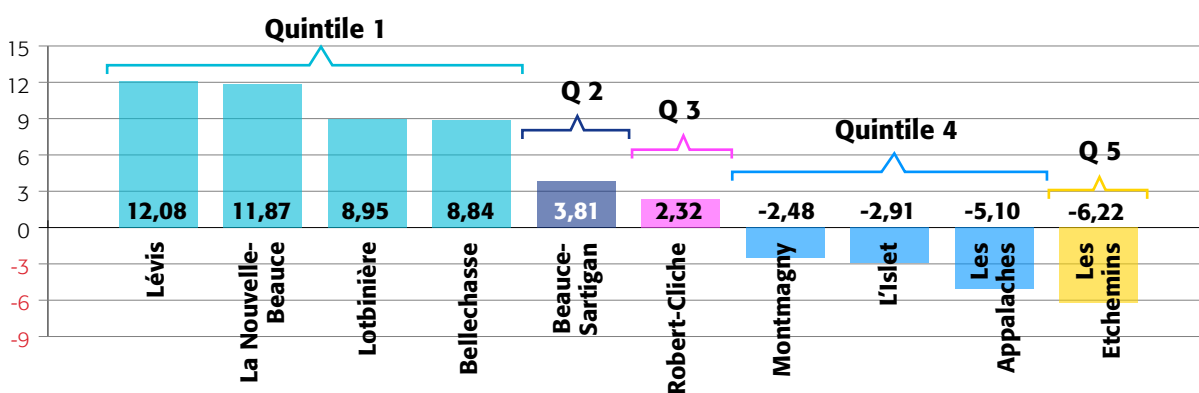
Maison Pierre-Lacroix, Chaudière-Appalaches © TQ/Bouchard, Claude

INDICE DE VITALITÉ ÉCONOMIQUE, 2016

En 2016, la situation des MRC de la RA en ce qui a trait à la vitalité économique⁴⁷ (voir section Définitions) était variée. Quatre MRC sur dix obtenaient un indice négatif alors que les six autres se trouvaient en terrain positif. Quatre de ces dernières se trouvaient dans le premier quintile⁴⁸ à l'échelle du Québec.

L'indice négatif obtenu par les MRC de Montmagny et de L'Islet s'expliquait par le fait que les deux MRC ont un revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus et un taux d'accroissement annuel moyen sur 5 ans nettement inférieurs à ceux du Québec. Quant aux MRC des Appalaches et des Etchemins, elles obtenaient un score inférieur à la moyenne provinciale pour les trois composantes de l'indice de vitalité économique⁴⁹.

Indice de vitalité économique des MRC de la RA de Chaudière-Appalaches, 2016



47 ISQ. Statistiques et publications – Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014 et 2016, 2018.

48 L'indice de vitalité économique est un indice composite créé par l'ISQ pour comparer les 104 MRC et les 1 164 localités (municipalités, communautés autochtones, territoires non organisés, etc.) du Québec selon trois axes : le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique. Après avoir calculé l'indice pour l'ensemble des localités et MRC, celles-ci sont ordonnées par ordre décroissant puis divisées en quintiles (1^{er} quintile = les plus vitalisées; 5^e quintile = les moins vitalisées). Par définition, l'ensemble des localités ou MRC du Québec sont rangées dans l'un des quintiles (complétude). Ainsi, une RA pourrait ne pas avoir de localités ou de MRC dans l'un ou l'autre des quintiles.

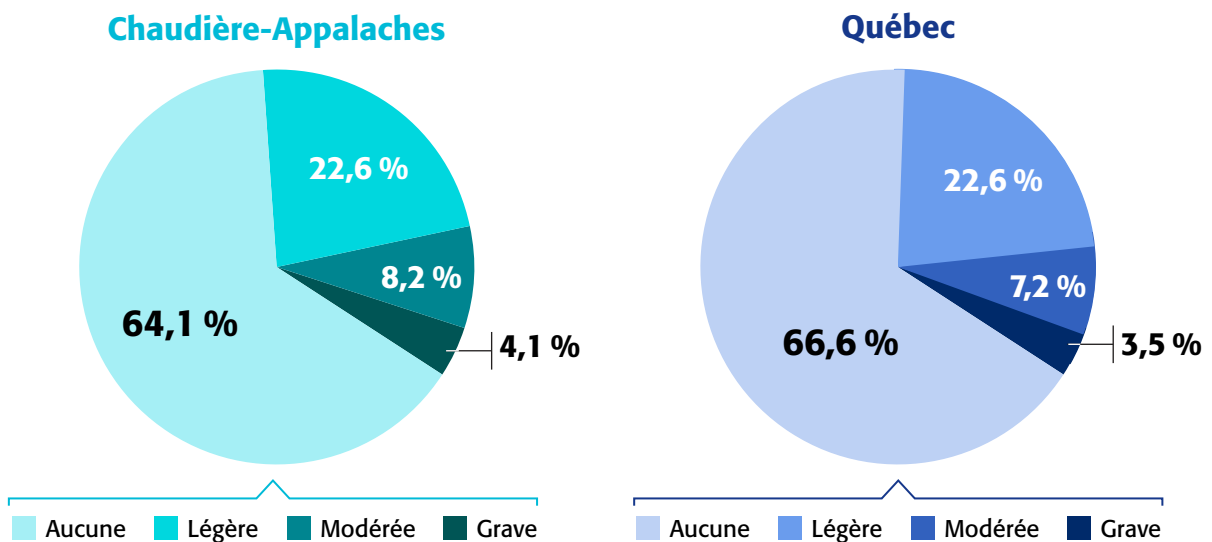
49 ISQ. *Op. cit.*, fiches statistiques des MRC [Les Etchemins](#), [Les Appalaches](#), [L'Islet](#) et [Montmagny](#), 2018.

AXE SOCIOPOLITIQUE

BESOINS EN MATIÈRE D'HABITATION ET DE SERVICES

En 2010-2011, les besoins des ménages de la RA de Chaudière-Appalaches en matière d'habitation et de services et reliés à des incapacités⁵⁰ (voir Définitions) n'excédaient pas de manière significative la moyenne québécoise. Une fois standardisé afin de tenir compte des différences dans la structure d'âge et de sexe de la population des régions, le taux d'incapacité global de la population de la RA était de 33,0 %, un taux comparable à celui du Québec (33,3 %).

Taux d'incapacité, EQLAV 2010-2011



RÉSIDENCES POUR ÂÎNÉS

Au 27 août 2019, le parc de logements locatifs pour personnes âgées de la RA comptait 9 028 logements privés certifiés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), regroupés en 171 résidences⁵¹. Parmi ceux-ci se trouvaient 781 logements AccèsLogis Québec – volet II, regroupés en 36 projets, au 31 mars 2019⁵².

PRIORITÉS RÉGIONALES EN MATIÈRE D'OCCUPATION ET DE VITALITÉ DU TERRITOIRE

La RA de Chaudière-Appalaches n'a pas formulé de priorité en habitation dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.

50 ISQ. *EQLAV 2010-2011*. 2013.

51 MSSS. *Atlas de la Santé et des Services sociaux – Localisation des résidences privées pour aînés*. 2019.

52 Certains logements AccèsLogis Québec – volet II sont certifiés par le MSSS.



Chaudière-Appalaches © TQ/Bouchard, Claude

PROGRAMMES DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Ce sont 8 321 ménages de la RA de Chaudière-Appalaches qui ont été aidés par la SHQ en 2018-2019, pour une contribution totale de 21,10 M\$ des gouvernements provincial et fédéral.



PROGRAMME DE LOGEMENT SANS BUT LUCRATIF (PROGRAMME HLM)

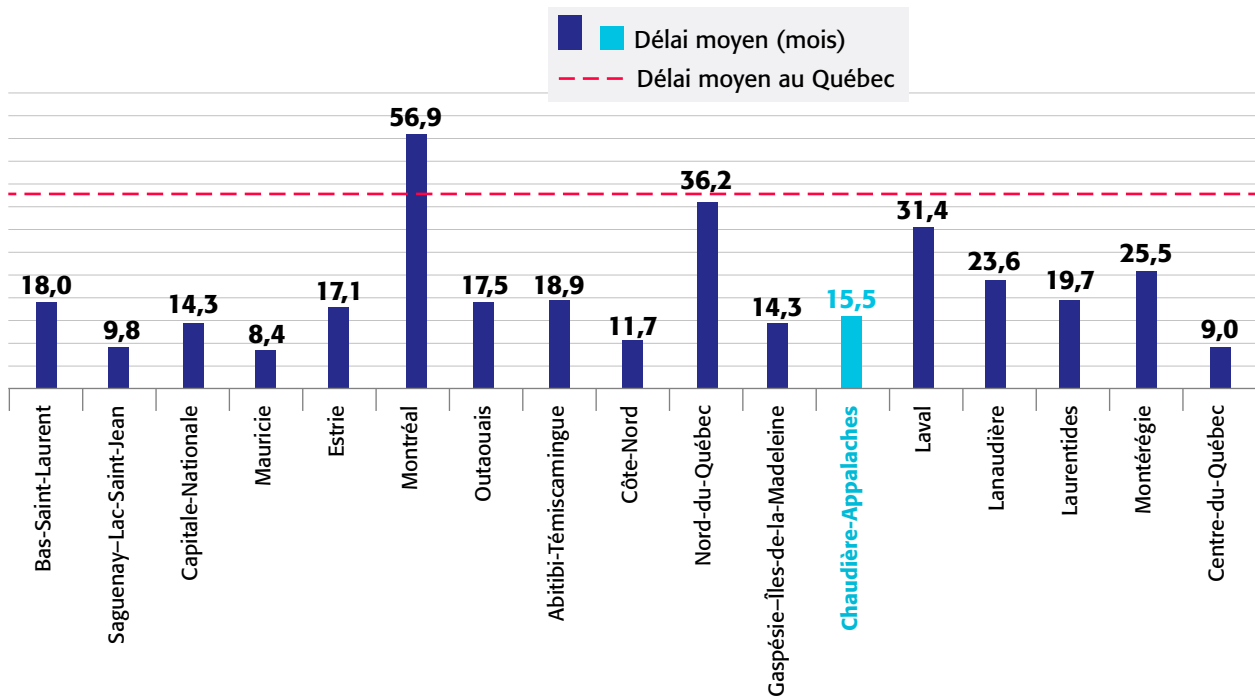
Ce programme permet à des ménages à faible revenu d'obtenir un logement à loyer modique et de payer un loyer qui correspond à 25 % de leur revenu. Les ménages sont sélectionnés notamment en fonction de leurs conditions socioéconomiques.

Au 31 décembre 2018, la RA de Chaudière-Appalaches comptait 3 017 logements de type habitations à loyer modique, dans lesquels 10,63 M\$ ont été investis pour la durée de l'année civile à titre de subventions au logement.

Répartition des logements par clientèles du programme :

- ▶ Personnes seules : 76 logements
- ▶ Familles : 899 logements
- ▶ Personnes âgées : 2042 logements

Délai d'attente moyen pour l'obtention d'un HLM public ou d'un supplément au loyer régulier au 31 décembre 2018



Au 31 décembre 2018, 575 ménages de la RA de Chaudière-Appalaches étaient en attente d'un HLM ou d'un supplément au loyer, et ce, depuis en moyenne 15,5 mois. Ce délai se situe sous le délai d'attente moyen du Québec (43,1 mois)*.

* Le délai moyen d'attente de 56,9 mois à Montréal influence de façon importante la moyenne québécoise. Lorsque Montréal est retirée du calcul, cette moyenne baisse à 20,1 mois.

ACCÈSLOGIS QUÉBEC (ACL)

Ce programme d'aide financière encourage le regroupement des ressources publiques, communautaires et privées. Il vise à favoriser la création de logements abordables pour les ménages à revenu faible ou modeste, ou encore pour des clientèles qui ont des besoins particuliers en habitation.

Le programme ACL profitait à 1 585 ménages de la RA au 31 mars 2019. Au total, 84,75 M\$ ont été investis dans la RA depuis le début de ce programme, en 1997, jusqu'au 31 mars 2019.

Répartition des logements mis à la disposition des ménages par volets du programme :

- ▶ **Volet I** – personnes seules, familles et personnes âgées autonomes : **484 logements**
- ▶ **Volet II** – personnes âgées en légère perte d'autonomie : **781 logements**
- ▶ **Volet III** – personnes ayant des besoins particuliers en matière de logement : **320 logements**

PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER (PSL)

Ce programme permet à des ménages à faible revenu d'habiter des logements du secteur privé ou qui appartiennent à des coopératives d'habitation ou à des organismes sans but lucratif en payant un loyer qui correspond à 25 % de leur revenu. Les ménages sont sélectionnés notamment en fonction de leurs conditions socioéconomiques.

Le PSL a profité à 1 334 ménages de la RA de Chaudière-Appalaches au cours de l'année civile 2018, pour un investissement de 4,23 M\$.

Parmi les 1 344 ménages bénéficiant du PSL, 454⁵³ ne résidaient pas dans un logement du programme ACL.

Répartition des ménages aidés par programmes-clients du PSL :

- ▶ **AccèsLogis Québec** : 880 ménages
- ▶ **Achat-Rénovation** : 31 ménages
- ▶ **Coopératives et organismes à but non lucratif** : 98 ménages
- ▶ **Coopératives et organismes à but non lucratif spécial PSS** : 16 ménages
- ▶ **Marché locatif privé** : 143 ménages
- ▶ **Marché locatif privé SL1** : 164 ménages
- ▶ **Marché locatif privé spécial PSS** : 2 ménages

⁵³ C'est ce dernier chiffre qui est retenu pour le calcul du nombre total des ménages aidés par la SHQ donné au début de la présente partie, et ce, pour éviter de comptabiliser certains ménages à deux reprises.

LOGEMENT ABORDABLE QUÉBEC (LAQ)

Ce programme a été mis sur pied à la suite d'une entente fédérale-provinciale intervenue le 21 décembre 2001. Il a permis à des offices d'habitation, à des coopératives, à des organismes et des sociétés acheteuses sans but lucratif ainsi qu'à des promoteurs privés de construire et d'offrir en location des logements de qualité et à coût abordable.

Ce programme profitait à 364 ménages de la RA de Chaudière-Appalaches au 31 mars 2019, pour un total de 18,66 M\$ investis depuis le début du programme, en 2002.

Répartition des ménages aidés par volets du programme :

- ▶ **Volet Privé** – clientèle à revenu moyen : **79 ménages**
- ▶ **Volet Social et communautaire** – clientèle à revenu faible ou modeste : **285 ménages**



AIDE AU PAIEMENT DU LOYER

PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT (PAL)

Ce programme s'adresse aux propriétaires, aux locataires, aux chambreurs ou à toute personne qui partage un logement avec d'autres occupants. Il procure une aide financière d'appoint à des ménages à faible revenu qui consacrent une part trop importante de leur revenu au paiement de leur logement ou au remboursement de leur hypothèque. L'aide financière peut atteindre 80 \$ par mois.

Le PAL profitait à 2 606 ménages de la RA sur la période allant d'octobre 2017 à septembre 2018, pour un investissement de 1,85 M\$.

Répartition des ménages aidés par clientèles du programme :

- ▶ **Personnes âgées** : 2 022 ménages
- ▶ **Familles** : 584 ménages



AIDE À LA RÉNOVATION ET À L'ADAPTATION DE DOMICILE

PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE (PAD)

Ce programme s'adresse aux personnes handicapées, c'est-à-dire aux personnes ayant une déficience qui entraîne une incapacité significative et persistante. Il a pour objectif de permettre à la personne handicapée d'accomplir ses activités de la vie quotidienne dans son logement et ainsi, de favoriser son maintien à domicile. Il consiste en une aide financière versée au propriétaire du domicile pour l'exécution des travaux d'adaptation admissibles qui répondent aux besoins essentiels de la personne handicapée selon la solution la plus économique.

Ce programme a permis de réaliser 208 interventions dans la RA de Chaudière-Appalaches au cours de l'année financière 2018-2019, pour un investissement total de 0,92 M\$.

Répartition des investissements et des interventions par volets du programme :

- ▶ Adaptation : 0,73 M\$ (53 interventions)
- ▶ Remplacement et Réparation : 0,19 M\$ (155 interventions)

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES MAISONS D'HÉBERGEMENT (PAMH)

Ce programme vise les maisons d'hébergement temporaire destinées aux femmes (sans égard à l'âge) et aux jeunes de 28 ans ou moins victimes de violence familiale. Il a pour objectif d'aider les organismes sans but lucratif qui sont responsables de ces maisons d'hébergement à les rendre sécuritaires, salubres et fonctionnelles. L'aide financière est calculée en fonction du nombre d'unités résidentielles et de la région concernée.

Aucun ménage de la RA n'a bénéficié de ce programme en 2018-2019.

PROGRAMME D'INTERVENTION RÉSIDENIELLE – MÉRULE

Ce programme est un projet pilote qui a pour objectif de réduire le fardeau financier des propriétaires de bâtiments résidentiels contaminés par ce champignon. Il s'adresse aux propriétaires-occupants, c'est-à-dire aux personnes physiques qui sont propriétaires d'un bâtiment et qui l'occupent à titre de résidence principale. L'aide financière vise les travaux nécessaires à la décontamination et à la réhabilitation de leur bâtiment ou à sa démolition et à sa reconstruction, selon le cas.

0,22 M\$ \$ ont été octroyés à 2 ménages de la RA par l'entremise de ce programme en 2018-2019.

PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)

Ce programme a pour objectif d'aider financièrement les propriétaires-occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural à exécuter des travaux pour corriger les défauts majeurs que présente leur résidence.

Une somme de 2,06 M\$ a été distribuée à 199 ménages de la RA de Chaudière-Appalaches par l'entremise de ce programme en 2018-2019.

PROGRAMME POUR LES RÉSIDENCES ENDOMMAGÉES PAR LA PYRRHOTITE

Ce programme vise à soutenir financièrement les propriétaires de bâtiments résidentiels dont les fondations sont endommagées par la présence de pyrrhotite, un minéral qui cause le gonflement du béton. Les travaux admissibles à une aide financière sont ceux qui sont nécessaires pour assurer l'intégrité des fondations de ces bâtiments.

Aucun ménage de la RA n'a bénéficié de ce programme en 2018-2019.



APPUI AUX PRIORITÉS RÉGIONALES ET MUNICIPALES

RÉNOVATION QUÉBEC (PRQ)

Programme-cadre qui appuie financièrement les municipalités qui se dotent d'un programme visant à améliorer les logements dans des secteurs résidentiels dégradés.

Au cours de l'année financière 2018-2019, 0,09 M\$ ont été alloués via ce programme à des municipalités participantes de la RA, profitant à 41 ménages.

RÉNOVATION QUÉBEC – VOLET INTERVENTIONS SUR L'HABITATION – BONIFICATION DU PROGRAMME ACCÈSLOGIS QUÉBEC

Allocation d'une aide financière additionnelle pour favoriser la réalisation d'unités résidentielles dans le cadre de projets ACL qui répondent aux objectifs et critères du PRQ.

Au cours de l'année financière 2018-2019, 0,12 M\$ ont été alloués via ce programme à des municipalités participantes de la RA pour financer 18 logements.

WEBOGRAPHIE

Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (2018). *Baromètre APCIQ du marché résidentiel*. [<https://apciq.ca/archives-barometres-province/>]. Consulté le 16 septembre 2019.

CENTRIS®. « Statistiques immobilières – Province de Québec » (tableau). [<https://www.centris.ca/fr/outils/statistiques-immobilieres>]. Consulté le 31 janvier 2019.

EMPLOI-QUÉBEC. Définitions – Enquête sur la population active. [<https://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/ci-toyens/faire-le-bon-choix-professionnel/explorer-un-metier-ou-une-profession/information-sur-le-marche-du-travail/definitions-enquete-sur-la-population-active/>]. Consulté le 28 novembre 2019.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Bulletin d'analyse – Indice de vitalité économique des territoires*, 2018, 43 p. [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/bulletin-danalyse-indice-de-vitalite-economique-des-territoires-edition-2018.pdf>]. Consulté le 20 décembre 2020.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Classement des MRC selon l'indice de vitalité économique, Québec, 2002-2014 et 2016 (tableau). [https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/classement-mrc-selon-indice-vitalite-economique-quebec#pivot_1=2016]. Consulté le 20 décembre 2020.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Coup d'œil sociodémographique*, « La migration interrégionale en 2017-2018 : les gains continuent d'augmenter dans les Laurentides et en Montérégie », numéro 68, février 2019, 18 p. [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/la-migration-interregionale-au-quebec-en-2017-2018-les-gainscontinuent-daugmenter-dans-les-laurentides-et-en-monteregie.pdf>]. Consulté le 20 décembre 2020.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Données sociodémographiques en bref*, « Naissances, décès et mariages au Québec en 2018 – Données provisoires », volume 23, numéro 3, juin 2019, 22 p. [http://www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multimedia/PB01614FR_dembref2019T02F00.pdf]. Consulté le 23 septembre 2019.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Enquête québécoise sur les limitations d'activités, les maladies chroniques et le vieillissement 2010-2011 – Utilisation des services de santé et des services sociaux des personnes avec incapacité*, volume 2, 2013, 261 p. [<https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-limitations-activites-maladies-chroniques-vieillessement-2010-2011-utilisation-services-sante-services-sociaux-personnes-avec-incapacite-volume-2.pdf>]. Consulté le 20 décembre 2020.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Fiche statistique de la MRC de L'Islet. [<https://statistique.quebec.ca/docs-ken/fiches/17.pdf>]. Consulté le 20 janvier 2021.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Fiche statistique de la MRC de Montmagny. [<https://statistique.quebec.ca/docs-ken/fiches/18.pdf>]. Consulté le 20 janvier 2021.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Fiche statistique de la MRC des Appalaches. [<https://statistique.quebec.ca/docs-ken/fiches/31.pdf>]. Consulté le 20 janvier 2021.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Fiche statistique de la MRC des Etchemins. [<https://statistique.quebec.ca/docs-ken/fiches/28.pdf>]. Consulté le 20 décembre 2020.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2016-2066*, 2019, 85 p. [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/taux-de-chomage-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec>]. Consulté le 20 décembre 2020.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Taux d'activité, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2009-2019 (tableau). [<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/taux-dactivite-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec>]. Consulté le 9 décembre 2020.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Taux de chômage, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2009-2019 (tableau). [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/taux-de-chomage-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec>]. Consulté le 20 décembre 2020.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Taux d'emploi, régions administratives, régions métropolitaines de recensement et ensemble du Québec, 2009-2019 (tableau). [<https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-active-emploi-et-chomage-regions-administratives-rmr-et-quebec/tableau/taux-demploi-regions-administratives-regions-metropolitaines-de-recensement-et-ensemble-du-quebec>]. Consulté le 9 décembre 2020.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Taux de natalité, de mortalité et de nuptialité par région administrative, Québec, 1986, 1991, 1996, 2001 et 2006-2019 (tableau). [<https://statistique.quebec.ca/fr/produit/tableau/taux-de-natalite-de-mortalite-et-de-nuptialite-par-region-administrative-quebec>]. Consulté le 20 décembre 2020.

JLR SOLUTIONS FONCIÈRES. *Évolution de l'accès à la propriété au Québec et tendances régionales*, 2019, 9 p. [https://solutions.jlr.ca/hubfs/Etudes_et_rapports/2019-06_JLR_IndiceAP.pdf?utm_campaign=etude-evolution-indice-accessibilite&utm_source=hs_automation&utm_medium=email&utm_content=34507923&hs_enc=p2ANqtz-G-A4dQ5VWo8tNi6lzNpSh4Tx9Jku2Vlks_dK56stVWryPAHLJS893mcJX2PFBjFzyY4DXXiietuC-FAhtgdb5qaD8NTZVvdJ5pNstmf5F5aYLRDo&hsmi=34507923]. Consulté le 15 août 2019.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX. *Atlas de la Santé et des Services sociaux – Localisation des résidences privées pour aînés*. [<https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/informations-geographiques-et-de-population/atlas-de-la-sante-et-des-services-sociaux/carte-localisation-des-residences-privées-pour-aines/>]. Consulté le 31 janvier 2019.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT. *Portail de l'information sur le marché de l'habitation*. [<https://www03.cmhc-schl.gc.ca/hmip-pimh/fr#Profile/1/1/Canada>]. Consulté le 31 janvier 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*. Mis à jour le 29 novembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>]. Consulté le 29 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Guide de l'Enquête sur la population active*. Diffusé le 6 avril 2020. [<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/71-543-g2020001-fra.htm>]. Consulté le 26 avril 2020.

STATISTIQUE CANADA. *Plan de diffusion et aperçu des concepts de l'Enquête canadienne sur le logement de 2018*. Diffusé le 1^{er} novembre 2019. [www.statcan.gc.ca/fra/programmes-statistiques/document/5269_D1_V1]. Consulté le 29 novembre 2019.

STATISTIQUE CANADA, *Profil du recensement*, Recensement de 2016 – Chaudière-Appalaches [Région économique], Québec et Québec [Province]. Thème : Immigration et citoyenneté – Statut d'immigrant et la période d'immigration : période d'immigration. Diffusé le 29 novembre 2019. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ER&Code1=2425&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=chaudiere&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Immigration%20and%20citizenship&TABID=1&type=0>]. Consulté le 8 février 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Profil du recensement*, Recensement de 2016 – Chaudière-Appalaches [Région économique], Québec et Québec [Province]. Thème : Immigration et et citoyenneté – taux – Statut d'immigrant et la période d'immigration : période d'immigration. Diffusé le 29 novembre 2019. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ER&Code1=2425&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=chaudiere-appalaches&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Immigration%20and%20citizenship&TABID=1&type=1>]. Consulté le 8 février 2019.

STATISTIQUE CANADA. *Profil du recensement*, Recensement de 2016 – Chaudière-Appalaches [Région économique], Québec et Québec [Province]. Thème : Revenu – Revenu total médian des ménages en 2015. Diffusé le 29 novembre 2017. [<https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=ER&Code1=2425&Geo2=PR&Code2=24&SearchText=chaudiere&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Income&TABID=1&type=0>]. Consulté le 8 février 2018.

**BÂTISSONS
ENSEMBLE 
DU MIEUX-VIVRE**